

**Concertation dans le cadre de l'élaboration des
Plans Climats du Grand Dijon, de Dijon et de
Chenôve**

**Atelier 5 : Agriculture & Viticulture durables
Acteurs socio-économiques**

Séance 1 : 21 mai 2010

Table des matières

1 Illico2, un Plan Climat Energie pour le territoire du Grand Dijon.....	2
2 L'organisation des ateliers thématiques de la concertation.....	2
3 Participants	4
4 Travail prospectif en séance plénière.....	5
4.1 Thème 1 : Pratiques agricoles : réduction des pesticides, agriculture biologique	5
4.2 Thème 2 : Circuits courts.....	5
4.3 Thème 3 : Sensibilisation / Nature en ville.....	6
4.4 Thème 4 : Conservation du foncier	6
5 Synthèse des travaux en ateliers.....	7
5.1 Thème 1 : Pratiques agricoles : réduction des pesticides, agriculture biologique	7
5.2 Thème 2 : Circuits courts.....	8
5.3 Thème 3 : Sensibilisation / Nature en ville.....	9
5.4 Thème 4 : Conservation du foncier.....	9

1 Illico², un Plan Climat Energie pour le territoire du Grand Dijon

Un Plan Climat Energie Territorial (PCET) est un projet volontaire permettant aux territoires qui s'y engagent de regrouper et d'organiser l'ensemble des initiatives et des actions visant à lutter contre le changement climatique. Au travers de la stratégie de territoire accompagnée des objectifs chiffrés et de son plan d'actions, il rendra visibles les actions de la collectivité ainsi que celles des acteurs associés face au défi du changement climatique.

L'agglomération avec les villes de Dijon et Chenôve travaillent conjointement à la réalisation de leurs plans climats ce qui constitue une première dans la jeune histoire des Plans Climat Territoriaux, et assure ainsi force et cohérence dans la démarche.

Illico² traduit l'urgence à agir collectivement pour que la prise en compte du changement climatique et de ses répercussions socio-économiques ne soit pas un vain mot, mais un engagement synonyme d'actions.

Les changements n'étant pas de l'unique ressort des collectivités il était important de lancer un processus de concertation afin de voir comment tous ensemble nous avancerons sur cette thématique. Lors de la **journée de lancement de la démarche le 21 mai** dernier, près de 300 acteurs du développement local ont participé à la matinée de présentation du projet de plan climat : élus, représentants d'associations, chefs d'entreprise, agents et techniciens des collectivités territoriales, professionnels de l'aménagement urbain, des transports ou de l'habitat, universitaires.... L'ensemble des participants s'est ensuite réparti au sein de **huit ateliers thématiques**, ateliers collectifs de travail.

L'ensemble du travail réalisé en atelier sera intégré dans le livre blanc, cahier de la concertation. Ce dernier pouvant servir de guide dans l'élaboration du programme d'actions du plan climat.

2 L'organisation des ateliers thématiques de la concertation

La démarche Illico² repose notamment sur le principe d'une collaboration active des acteurs locaux dans la définition et le choix d'actions. Les ateliers thématiques constituent une étape clé de la phase de concertation.

A partir des constats du Bilan Carbone® sur la thématique, le groupe envisage l'avenir du territoire dans une optique de lutte contre le changement climatique. L'objectif est de parvenir, à l'issue de la seconde et dernière séance, à faire émerger les principaux axes de travail et d'identifier des propositions d'actions concrètes.

Les ateliers thématiques se déroulent sur deux temps forts : les 21 mai 2010 et 29 juin 2010. Ils se déroulent donc sur deux séances de travail, soit une session de cadrage suivie d'une session d'approfondissement.

Les thématiques des ateliers sont les suivantes :

1. Produire et consommer autrement
2. Optimiser ses déplacements
3. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments
4. Adopter une agriculture et une viticulture durables face au changement climatique
5. Organiser durablement le système de transport des marchandises
6. Réduire l'impact des déchets sur l'environnement : Reporté le 29 juin 2010
7. Faire évoluer nos comportements
8. S'adapter au changement climatique

3 Participants

Les ateliers sont composés d'acteurs socio-économiques :

- Des représentants du tissu économique et associatif
- Des représentants des partenaires institutionnels des collectivités porteuses du PCET
- Des personnalités qualifiées

Les animateurs de la séance :

- Guillaume Berneau – Cabinet Solving Efeso
- Aimée Chevalier – Cabinet AlternConsult

NOM	PRENOM	ORGANISME
CLEMENCET	Pacôme	Quetigny Environnement
SAUGET	Daniel	Parc Naturel Régional Morvan
LECONTE	Maryse	Jardin des Sciences
ADAM	Martina	Maison Rhénanie Palatinat
DUPRE	Valérie	Pays Sud Bourgogne
KOVALEVA	Yulia	Stagiaire TAE
MARSHALL	Thomas	Mouvement pour la Terre et l'Humanisme
RIOU	Hervé	CDTHED
MIRAMOND	Christophe	DDT 21
FERMONT	Laurence	SLAW FOOD DIJON
BUISINE	Lamia	Conseil Régional
DUVAL	Benoit	ATOMOS FAIR
PIOMBINO	Corinne	DDT
ALLAIN	Jean-Charles	IUFM
BESSIS	Janine	Elue Ville de Dijon
BLAIN	Pascal	Asso SERRE VIVANTE
BOUILLIN	Emmanuel	EPLAAD
ZAMBOTTO	Jean-Marie	BER
GUILLEBAUD	Simon	Chambre d agriculture
CHATEAU	Patrice	Elu commune Plombière les Dijon
MARCHISET	Pascale	Grand Dijon

Soit **21 participants**.

4 Travail prospectif en séance plénière

Dans un premier temps de travail, il est proposé aux participants un exercice d'imagination et de prospective. Les animateurs introduisent la question suivante :

Nous sommes en 2020, le territoire du Grand Dijon est devenu une référence en matière d'agriculture durable.

Que s'est-il passé ?

Qu'est ce qui a été fait ?

2 post-it sont distribués à chaque participant. 5 à 10 minutes leur sont accordées pour formuler et noter deux propositions, une par post-it. Les animateurs ramassent les post-it, les lisent aux participants et les rassemblent par groupe d'idées.

Retranscription des propositions formulées par les participants :

4.1 Thème 1 : Pratiques agricoles : réduction des pesticides, agriculture biologique ...

- Limitation drastique de l'utilisation des engrais
- Recours au traitement biologique des cultures
- Arrêt de l'agriculture intensive et donc de l'épandage très émetteur de CO₂
- Développement de l'utilisation des tracteurs à hydrogène
- En 2020, on peut croquer une pomme sans risque pour sa santé
- Une part accrue des éléments naturels (haie, bosquet...) dans la surface agricole
- Interdiction de l'utilisation de pesticides ou de produits chimiques quelconques
- Libération des semences de l'agro-industrie (hybrides, OGM) pour autonomie et adaptation aux terroirs et aux évolutions climatiques
- Vignes enherbées (Marc d'or...) ; Talant Chenôve exemplarité
- Favoriser des engrais plus "bio"
- Pesticides ? Quid des cépages ?
- Zéro pesticide sur l'Agglomération
- De nouveaux moyens de traitement des produits agricoles ont été élaborés
- Une meilleure utilisation des biomasses (résidus agricoles)
- L'agriculture biologique s'est majoritairement imposée sur le territoire
- Certification environnementale des exploitations
- Transformation de l'agriculture intensive de masse en "paysannerie bio"

4.2 Thème 2 : Circuits courts

- Développer les circuits courts
- Exploitations céréalières industrielles intensives actuellement dédiées à l'export remplacées par une agriculture plus soutenable (cultures diversifiées, débouchés locaux) sur des exploitations équipées en ENR (énergies renouvelables)
- Implantation d'une multitude de fermes familiales en polyculture et pratiques biologiques, en lien avec des consommateurs organisés en coopératives
- La demande organisée pour la restauration collective a conduit à une restructuration de l'offre (GIE/ coopérative de producteurs bio) locale pour répondre aux nouveaux appels d'offre.
- Maraîchage bio de proximité avec plusieurs AMAP autour de producteurs d'une agriculture vivrière sur des territoires périurbains
- Organisation des filières courtes

- Mise en place d'un réseau de distribution favorisant la consommation des produits locaux
- Développement de magasins de producteurs locaux collectifs et en lien, mise en place de lieux/outils de transformation, découpe, abattoir.
- Revivre en harmonie avec la nature et les saisons et ne pas consommer tous les fruits et légumes toute l'année
- Développement de l'utilisation de productions locales et ou biologiques dans la restauration collective, les cantines...
- Une structure d'intelligence territoriale qui a élevé le niveau de souveraineté alimentaire
- Favoriser une restauration collective en circuit court sur toutes les communes du Grand Dijon

4.3 Thème 3 : Sensibilisation / Nature en ville

- Information, loi...
- Prise de conscience générale et mobilisation des acteurs locaux, du tissu associatif et des citoyens consommateurs
- Production locale à travers la création de jardins en ville
- Création de jardins collectifs et pédagogiques en ville, utilisant des semences anciennes et non brevetées et permettant aux urbains de consommer sain, peu cher et de tisser du lien social.
- Chaque nouveau quartier met à disposition un jardin mutualisé pour ses habitants.

4.4 Thème 4 : Conservation du foncier

- De nouvelles zones "durables" ont été construites pour l'amélioration de production des produits agricoles
- Créer une ceinture agricole vivrière et respectueuse de l'environnement (formations, politique foncière)
- Notre territoire a développé considérablement son autonomie alimentaire
- En créant un fond spécial, la collectivité a accompagné l'installation et la reconversion de nombreux paysans grâce à la maîtrise du foncier en milieu périurbain (création de pépinières d'entreprises agricoles)

5 Synthèse des travaux en ateliers

Des sous-groupes de travail sont constitués pour réfléchir sur les thèmes identifiés précédemment. Il est demandé à chaque groupe de produire un poster de synthèse répondant aux questions suivantes :

- Les atouts et opportunités du territoire sur le thème
- Les grands axes de travail à envisager
- Les difficultés à surmonter
- Les moyens à mobiliser / les partenaires / les compétences
- Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

5.1 Thème 1 : Pratiques agricoles : réduction des pesticides, agriculture biologique ...

Atouts / Opportunités du territoire

- Marchés potentiels pour les produits bio, le bio = bonne santé
- La présence d'une main d'œuvre qualifiée
- Présence d'Instituts agro-alimentaires à proximité (notamment le projet de pôle Agro-environnement)

Grands axes de travail à envisager

- Réduire l'utilisation des pesticides : limiter la pollution de l'eau, de l'air et des sols.
- Sensibiliser et former les agriculteurs pour améliorer leurs pratiques
- Libération des semences et réhabilitations de semences traditionnelles (demandent moins de pesticides)
- Favoriser une meilleure utilisation de la biomasse (exemple de la paille)

Difficultés à surmonter

- Les prix d'achat du bio, qui peuvent être un frein à son développement
- L'impérialisme et le lobby des entreprises agro-alimentaires/chimiques
- La difficulté à modifier les comportements des acheteurs et des agriculteurs
- Revenus des agriculteurs : pas assez payés pour le bio

Moyens à mobiliser / partenaires / compétences

- Labellisation des produits
- Développement de coopératives pour la vente
- Des produits autorisés en agriculture bio ou raisonnée
- 3 exemples d'actions pour le territoire : moutardes, vignes enherbées, les couverts végétaux (peuvent servir d'engrais verts)
- Matériels agricoles éco-performants

Objectifs chiffrés / indicateurs

- Vente de pesticides sur le territoire
- Réduction des cancers et maladies imputables à l'utilisation des pesticides
- Evolution du nombre d'exploitations agricoles « durables »

5.2 Thème 2 : Circuits courts

Atouts / Opportunités du territoire

- Des terres agricoles périurbaines de qualité
- Succès des AMAP mais faibles proportions de familles desservies

Objectifs et grands axes de travail à envisager

- Permettre la souveraineté alimentaire du territoire
- Permettre l'accès aux produits de proximité pour une partie significative de la population (15 à 20%, ...)
- Avoir des locaux de proximité répartis dans les différents quartiers de l'Agglo
- Une restauration collective de plus en plus alimentée en local
- Développer l'auto-production : jardins vivriers
- Revenir à la polyculture
- Initiative terre de liens : racheter des terre et les attribuer à de l'agriculture biologique
- Aide à l'installation des nouveaux paysans (accès à la terre)
- Aspect culturel : redécouvrir les goûts, la cuisine

Difficultés à surmonter

- Répartition du foncier ; rôle de la SAFER
- Dépasser les normes esthétiques des produits industrialisés
- Un modèle alimentaire fragile qui dépend du pétrole : risque de crise
- Les espaces du territoire sont trop cloisonnés et trop spécialisés : peu de lien entre les zones
- Agriculteurs ont besoin de réapprendre "leurs pratiques" pour pouvoir se passer des conseils des entreprises agro-alimentaires = ne plus passer par les conseils des firmes agro-alimentaires pour cultiver leurs champs.

Moyens à mobiliser / partenaires / compétences

- Créer un établissement public local pour racheter les terres (EPFL agricole)
- Associer les agriculteurs pour revaloriser leur métier
- Rôles des associations
- Rôle des grandes surfaces : comment les faire évoluer ?

5.3 Thème 3 : Sensibilisation / Nature en ville

Atouts / Opportunités du territoire

- Région tempérée : grande diversité de produits sur place
- Nombreux parcs dans la ville (exemple du jardin des sciences)
- Des surfaces en jachères à exploiter
- Un réseau hydraulique développé
- Des terres agricoles et viticoles de qualité

Grands axes de travail à envisager

- Sensibiliser les publics dans une action éducative dès la maternelle
- Préserver les terres agricoles sur le territoire
- Organiser plus de rencontres et de concertation entre les différents acteurs : consommateurs, producteurs, politiques ...
- Recréer du lien social (ex jardin partagé) :

Difficultés à surmonter

- Changer les mentalités
- Faire adhérer les politiques

Moyens à mobiliser / partenaires / compétences

- Travailler avec les associations : jardins pédagogiques
- Les outils de planification comme le SCOT

5.4 Thème 4 : Conservation du foncier

Atouts / Opportunités du territoire

- Les documents d'urbanisme (PLU, SCOT...) : zonage du territoire pour mettre en avant les zones d'intérêts
- Les ZAP (Zone agricole protégée = réserve avec un potentiel agricole)
- Le PAEN (Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) instauré par le département avec l'accord de la ou les communes concernées et sur avis de la chambre d'agriculture.

Grands axes de travail à envisager

- Mettre en œuvre et en cohérence les outils de planification du sol
- Identifier les surfaces agricoles et mieux gérer les concurrences avec les zones économiques
- Définir des zones prioritaires : qualitatif (terre fertile), terroir ...
- Créer un fond d'intervention (à l'image du logement social) : les collectivités doivent se doter d'outils pour faire de même dans le secteur agricole
- Créer des pépinières d'entreprises pour accompagner la création d'exploitations agricoles (avec cahier des charges explicite) ; prise en charge de certains coûts de l'agriculteur par la collectivité (outil sponsorisé par la collectivité avec possibilité de rétrocession)
- Créer des Jardins partagés pour la population locale
- Créer des outils d'accompagnement des exploitants vers une agriculture moins intensive, plus diversifiée et plus respectueuse des sols

- Travailler sur la régénérescence des sols : formations de micro-biologie
- Proposer une autre gouvernance (ex : sucrerie) : absence de gouvernance partagée dans les décisions politiques

Difficultés à surmonter

- Concurrence entre les différents besoins (spéculation immobilière, zones d'activités commerciales...)
- Besoin de logements : repenser la manière d'habiter => rôle de la collectivité de proposer des habitats vivables, confortables et durables aux citoyens
- Revoir les habitudes de consommation

Un ou des objectifs chiffrés à atteindre

- Réduire rapidement le rythme de disparition des surfaces agricoles
- Définir les zones les plus intéressantes (terroirs) et les protéger

Prochaine Session :

Mardi 29 juin 2010

Grand Dijon, 9h30 - Salle S06

Objet :

- Déterminer les objectifs prioritaires à intégrer au programme d'actions du PCET sur les thèmes étudiés dans la première séance
- Identifier, compléter, détailler en séance les actions prioritaires qui en découlent